



H1 Accompagnement des personnes handicapées Devenir « Référent(e) Handicap »

Dates et lieux

1 jour, soit 7 heures
De 9h à 17h

Session A :
28 février 2019 à Aubagne

Session B :
25 mars 2019 à Aubagne

Session C :
25 avril 2019 à Marseille

Session D :
20 mai 2019 à Aubagne

Session E :
24 juin 2019 à Marseille

Session F :
19 septembre à Aubagne

A Aubagne :
CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

A Marseille :
*accès au site de Marseille
CFA des Métiers du Spectacle
IMMS - Friche Belle de Mai
Tel standard : 04 88 60 11 75
Tel Direct : 04 88 60 11 80

Intervenants

Pour *Com' une Différence*
Cyril BART

Consultant formateur spécialisé sur
l'emploi des personnes en situation
de handicap

Pour *l'Agefiph*
Amélie TRITZ
Chargée d'étude et développement

Contexte

Dans le cadre de la convention quadriennale relative à la formation et à la qualification des personnes handicapées, la Région Sud, l'Agefiph PACA Corse et le FIPHP ont décidé d'unir leurs efforts et de coopérer activement pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans un emploi durable et donc mieux mobiliser les dispositifs de droit commun mis en œuvre par la Région pour les rendre véritablement accessibles aux personnes handicapées.

Les axes d'intervention définis par la convention sont notamment de :

- Garantir l'égalité de traitement des personnes handicapées, candidates aux formations relevant de la compétence de la Région (et poursuivre l'augmentation du nombre d'entrées en formation des personnes handicapées dans le PTFQ, formations par apprentissage et formations du Sanitaire et Social) ;
- Accompagner les structures d'accueil, d'information et d'orientation professionnelle, les organismes de formation et les CFA en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'accueil de personnes handicapées pour le bon déroulement des parcours de formation ;
- Intégrer la préoccupation de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées dans le dispositif Performance Vers l'Emploi (PVE) des organismes de formation et des Centres de Formation d'Apprentis

Cette formation est proposée pour permettre la mise en place de référents Handicap au sein des structures : aujourd'hui c'est environ 600 référents qui ont été formés et qui se retrouvent au sein du réseau régional.

Objectif

Objectif général :

L'objectif général de cette formation-action est de devenir référent handicap au sein de sa structure afin de favoriser l'accès des personnes handicapées aux formations de droit commun dans une logique offre formative inclusive.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la notion de handicap et son environnement
- Connaître le réseau des partenaires intervenant dans le dispositif d'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Connaître les dispositifs techniques, humains et financiers mobilisables

Je m'inscris 



Public

Réservé aux professionnel-le-s de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de la formation intervenant dans les dispositifs de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur (organismes de formation, CFA, SEDOP), dans les Missions locales, les PLIE ou les centres de gestion de la fonction publique territoriale, ou les futurs référents handicap de Pôle emploi.

Pré-requis

Aucun

Tarif



Financé par



Contenus

Connaître le handicap : nos représentations, les définitions et la loi de 2005

- Les stéréotypes et les représentations sur le handicap.
- Définition du handicap et des familles de handicap.
- Les obligations d'un organisme de formation : aménagement, accessibilité, compensation ...

Le statut de travailleur handicapé dans le monde du travail : les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

- Les différentes possibilités pour les entreprises de répondre à leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- Les différents acteurs qui interviennent pour l'orientation, l'insertion et l'emploi des travailleurs handicapés et leurs missions, en particulier :
 - L'AGEFIPH
 - Le FIPHFP
 - Le Cap Emploi Sameth

Les personnes en situation de handicap et la formation : comment favoriser leur accès à la formation ?

- Repérage des freins possibles lors de l'entrée en formation d'une personne handicapée et les aides mobilisables - analyse de situations.

Le partenariat ente la Région Sud, l'Agefiph PACA Corse et le FIPHFP pour « gagner la bataille pour l'emploi des personnes handicapées en Provence-Alpes-Côte d'Azur »

Méthode et organisation pédagogique

Travailler sur le handicap dans le monde professionnel implique de travailler sur les comportements, les représentations des participants. Pour cette raison, les participants se mettent d'abord en situation pour comprendre comment ils agissent et si ces actes sont adaptés à l'environnement. Ces situations développées par les participants eux-mêmes deviennent la base de réflexion, un apport du groupe. Le formateur peut ensuite plus aisément faire une synthèse des bonnes pratiques, des bonnes attitudes à mettre en œuvre.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées à chaque objectif, selon deux axes : la convivialité et l'interactivité.

Ainsi, la formation s'appuie sur une alternance d'exercices, de mises en situation, de réflexions de groupe, avec des phases d'apports de connaissances, d'apports d'outils et de repères. Cette formation est avant tout pratique et proche du terrain des participants avec des exercices adaptés aux métiers et secteurs d'activité de ces derniers.

* Concernant l'accès au site de Marseille, voici les indications :

Pour venir à la Friche

Le CFA des Métiers du Spectacle se trouve dans les locaux de l'Institut Méditerranéen des Métiers du Spectacle (IMMS), sur le site de la Friche Belle de Mai.

Si vous venez en voiture, vous pouvez accéder au parking par l'entrée n°2 de la Friche Belle de Mai, au 12 rue François SIMON. L'IMMS est le grand bâtiment gris à votre droite en rentrant sur le site. Attention, il y a peu de place sur le parking. Prévoir d'arriver vers 8h30 pour être certain de trouver une place.

Si vous venez par les transports en commun, l'accès peut se faire à pied par l'entrée n°1, au 41 rue Jobin. Traverser la grande esplanade et se diriger vers le fond à gauche, passer dans le tunnel, monter la rue en pente. L'IMMS est le grand bâtiment gris à votre gauche.

Transports en commun :

bus : lignes n°49 et n°52 / arrêt Belle de Mai La Friche devant l'entrée 1 de la Friche

métro : lignes M1 et M2 arrêt Gare Saint-Charles ou M1 arrêt Cinq Avenues-Longchamp/ puis 15 min. à pied

tram : ligne T2 arrêt Longchamp, puis 10 min. à pied

vélo : borne vélo n°2321 / parking à vélo devant l'IMMS

